



# LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA SANTÉ

## POSITION DE L'AIIC

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) croit que, au fur et à mesure que notre climat continue de subir des changements à l'échelle planétaire, les infirmières et infirmiers<sup>1</sup> ont un rôle à jouer pour soutenir l'adaptation au changement climatique ainsi que les mesures qui atténuent celui-ci, par l'entremise de la pratique infirmière, de la recherche, de l'administration, de l'enseignement et de l'élaboration de politiques. Un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2014 conclut sans équivoque que notre climat change depuis la moitié du 20<sup>e</sup> siècle en réaction à l'activité humaine et que la santé humaine en est affectée.

Le *Code de déontologie des infirmières et infirmiers* de l'AIIC soutient la prise de mesures en soins infirmiers pour lutter contre le changement climatique :

Certains grands aspects de la justice sociale associés à la santé et au bien-être sont abordés dans le cadre éthique de la pratique infirmière. Ces aspects sont liés au besoin de modifier les systèmes et les structures sociétales afin de faire régner une plus grande équité pour tout le monde. Dans la mesure du possible, les infirmières et infirmiers devraient tenter, individuellement et collectivement, de préconiser l'élimination des injustices sociales et de déployer à cette fin les efforts suivants : [...] Appuyer la préservation et la restauration de l'environnement et préconiser des initiatives qui réduisent les pratiques préjudiciables à l'environnement, afin de promouvoir la santé et le bien-être [et] Poursuivre les efforts de sensibilisation aux grandes préoccupations en matière de santé mondiale telles que [...] la pollution environnementale. (2008, p. 20-21)

## Adaptation et mesures d'atténuation

L'AIIC croit que les infirmières et infirmiers canadiens doivent promouvoir l'adaptation au changement climatique (c'est-à-dire en réagissant aux effets du changement

---

<sup>1</sup> Dans ce document, à moins d'indication contraire, les termes *infirmière* ou *infirmier* (utilisés comme noms ou comme adjectifs) s'entendent des membres d'une des catégories réglementées de la profession infirmière, p. ex. une infirmière ou un infirmier autorisé, une infirmière ou un infirmier praticien, une infirmière ou un infirmier auxiliaire autorisé ou une infirmière ou un infirmier psychiatrique autorisé. Cette définition reflète la situation actuelle au Canada, où le déploiement des effectifs infirmiers se fait de façon à favoriser la collaboration dans la prestation des soins.

climatique) et les mesures d'atténuation (c'est-à-dire en prenant des moyens pour en diminuer l'importance), puisque les effets du changement climatique sur la santé sont déjà une conséquence grave pour les personnes, les familles et les collectivités. Au nombre des divers moyens pour y parvenir, les infirmières et infirmiers pourraient fournir des ressources et de l'information aux clients et aux collectivités en vue de réduire les maladies liées à la chaleur, l'insuffisance cardiovasculaire et les décès pendant des épisodes d'extrême chaleur.

Les infirmières et infirmiers sont dans une position unique pour soutenir de façon proactive les efforts d'atténuation du changement climatique et l'adaptation aux effets de celui-ci. Ils possèdent à la fois le bagage scientifique et les compétences en communication nécessaires pour expliquer au public en quoi consiste le changement climatique. Leur expertise en promotion de la santé et en modification du comportement leur permet de promouvoir des choix de vie sains dans un contexte de changement climatique.

### **En quoi les infirmières et infirmiers peuvent être utiles**

L'AIIIC croit que la profession infirmière joue un rôle essentiel pour aider les personnes, les familles et les collectivités à s'adapter au changement climatique. Les infirmières et infirmiers possèdent une longue expérience dans la promotion d'ajustements positifs aux changements importants de la vie, comme la naissance d'un enfant ou le diagnostic d'une maladie chronique, et ils ont su renforcer la capacité des collectivités de surmonter tout un éventail de facteurs stressants. Ils peuvent donc mettre cette expertise à profit pour faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique.

L'AIIIC croit que les risques pour la santé associés au changement climatique sont maintenant tellement évidents que les mesures d'atténuation sont aussi essentielles et que les infirmières et infirmiers ont les compétences requises pour soutenir ces mesures. Les 400 000 infirmières et infirmiers canadiens peuvent exercer une influence énorme sur la modification des comportements dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les choix effectués par les consommateurs peuvent en effet contribuer à réduire les émissions provenant des secteurs du transport, des combustibles et des produits commerciaux (IPCC, 2014).

En plus d'encourager les gens à apporter des changements à leur comportement, il faut militer auprès de tous les paliers gouvernementaux afin de créer des structures, des politiques et des milieux permettant aux Canadiens d'être en meilleure santé et de les y encourager. Au nombre des structures et des politiques servant ces fins, notons des systèmes de transport en commun accessibles et efficaces, l'aménagement de voies réservées aux cyclistes et de zones piétonnes, des modules en santé environnementale dans les écoles, des technologies efficaces sur le plan énergétique, des mesures incitatives fiscales pour soutenir les choix « verts » et l'adoption de cadres sur la justice sociale et

l'environnement en matière d'urbanisme et de développement durable. Compte tenu de la nature progressive du changement climatique, des investissements de ce genre devraient servir à prévenir les préjudices futurs (Rice, Thurston, Balmes et Pinkerton, 2014).

## **Gaz à effet de serre et résultats pour la santé**

Les infirmières et infirmiers savent aussi que bon nombre des choix de consommation visant à réduire la production de GES favorisent également une bonne santé. Par exemple, le fait de se rendre au travail ou à l'école à pied ou à vélo entraîne une bonne santé cardiovasculaire, le respect de la vitesse permise sur la route est plus sécuritaire pour tous, la construction de logis au moyen de matériaux à faibles émissions améliore la qualité de l'air, la consommation d'aliments naturels et sans pesticides protège l'écosystème et une maison bien isolée aide à prévenir les moisissures.

L'AICC est aussi d'avis que les entreprises, y compris celles du secteur de la santé, doivent assumer la responsabilité de la réduction de leur propre production de GES. Pour soutenir les efforts de réduction des émissions de GES, l'AICC croit que l'adoption de politiques respectueuses de l'environnement serait une mesure efficace d'atténuation du changement climatique.

## **Le personnel infirmier et les politiques**

Dans le contexte des débats et des négociations sur le sujet qui se déroulent partout au Canada, les infirmières et infirmiers doivent continuer d'intervenir dans la stratégie de lutte contre le changement climatique. L'AICC croit que les infirmières et infirmiers peuvent influencer sur l'élaboration des politiques relatives au changement climatique par plusieurs moyens :

- ▶ faire preuve de leadership en changeant leurs pratiques personnelles afin de réduire leur contribution aux émissions de GES;
- ▶ encourager leurs associations professionnelles et employeurs à soutenir les efforts stratégiques en vue de réduire les émissions de GES;
- ▶ travailler avec des coalitions d'organisations non gouvernementales pour déterminer les secteurs où leur appui serait le plus utile;
- ▶ examiner les cibles et le progrès du Programme d'efficacité énergétique à Ressources naturelles Canada et de la stratégie Réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada d'Environnement et Changement climatique du Canada;
- ▶ préconiser la création de collectivités saines et bien desservies.

## **SOMMAIRE**

Des preuves solides indiquent que les mesures prises pour atténuer les émissions de GES, même devant la croissance continue de la population, sont beaucoup plus rentables

que de laisser les niveaux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) augmenter dans l'atmosphère et de remettre à plus tard toute mesure d'amélioration (Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 2011). Le report des mesures de réduction des émissions peut donner lieu à des efforts futurs plus coûteux et avoir une incidence de plus en plus néfaste sur l'économie. L'insuffisance des mesures de lutte contre le changement climatique d'aujourd'hui aura aussi des conséquences néfastes sur l'état de santé des populations vulnérables du Canada<sup>2</sup>. À long terme, la remise à plus tard des mesures les exposera davantage aux effets indésirables du changement climatique et empirera leur état de santé. Les changements climatiques modifient les modèles globaux de la maladie et ses effets sur la santé sont censés durer longtemps après la création de programmes pour les adapter et les atténuer (Samet, 2010). Les mesures contre les changements climatiques sont par conséquent importantes pour la santé des populations à court et à long terme.

Les infirmières et infirmiers, qui se consacrent à la santé et au bien-être des personnes, des familles et des collectivités, représentent une source fiable d'information. À ce titre, ils sont bien placés pour soutenir les mesures d'adaptation au changement climatique et évaluer en quoi les vulnérabilités d'une population peuvent évoluer en faisant face à ses effets. Dans le cadre de leur profession, les infirmières et infirmiers peuvent et devraient appuyer les divers types de politiques et changements de style de vie qui contribueront à réduire les émissions de GES et améliorer la santé et le bien-être de tous les Canadiens et Canadiennes. Le personnel infirmier peut aussi participer à des discussions stratégiques sur les contributions des sociétés et des industries au changement climatique et faire preuve de leadership infirmier sur les politiques visant à en minimiser les résultats. L'AICC croit que les infirmières et infirmiers, en mettant leurs efforts en commun, peuvent aider à combattre la grave menace que le changement climatique fait peser sur la santé de la planète, dont nous dépendons tous pour assurer notre survie.

## CONTEXTE

Le changement climatique affecte tous les éléments de base de la vie humaine : l'air, l'accès à l'eau, la santé, le logement et la sécurité et pose une menace importante à la santé et à la survie humaines (Gould et Rudolph, 2015). Les conséquences sanitaires du changement climatique sont maintenant considérées comme étant un syndrome collectif, puisque celles-ci ne produisent plus des événements sanitaires singuliers et ont atteint toutes les régions du monde. Alors que les populations sont touchées de diverses façons<sup>3</sup>, les effets du changement climatique se manifestent dans les écosystèmes en transition, la disponibilité alimentaire et la fréquence et gravité des phénomènes

---

<sup>2</sup> Les populations vulnérables du Canada comprennent les nourrissons et les enfants, les aînés, les populations autochtones, les « collectivités éloignées et celles qui tirent leur revenus de ressources naturelles », les gens ayant un faible revenu, les femmes enceintes et les gens dont l'état de santé est compromis (Santé Canada, 2008, p. 15).

<sup>3</sup> Il va sans dire que le changement climatique n'affecte pas toutes les régions également.

météorologiques extrêmes (McMichael, 2013). Le changement climatique est aussi un problème de justice sociale. Les populations qui vivent dans les régions de latitudes moyennes doivent en subir les conséquences même si le niveau d'émissions de CO<sub>2</sub> par personne est bien inférieur à celui du monde industrialisé. Parallèlement, les populations présentant des risques sanitaires existants fondés sur des facteurs socio-économiques seront affectées disproportionnellement au fil du déclin de la santé environnementale (Agence internationale de l'énergie, 2015).

Les populations vulnérables au Canada vivent également des problèmes de santé causés par la chaleur, la mauvaise qualité de l'air, la modification des modes de vie traditionnels et les phénomènes météorologiques extrêmes. Sans efforts collectifs pour contrer le changement climatique, il est probable que ces répercussions continueront de s'aggraver.

L'adaptation au changement climatique continuera d'évoluer au fil de la variabilité de ses effets. Une telle adaptation comprend des campagnes d'éducation et de sensibilisation, la préservation de l'eau et des systèmes de traitement, les sources d'énergie réutilisables et les systèmes infrastructurels, comme le chauffage et la climatisation. Toutefois, les mesures d'adaptation ne doivent pas être perçues comme des solutions fixes, puisque d'autres stratégies pourraient être nécessaires dans l'avenir pour surmonter l'intensification des effets du changement climatique (Dilling, Daly, Travis, Wilhelmi et Klein, 2015).

L'atténuation du changement climatique fait référence à la réduction des émissions de GES au moyen de multiples stratégies afin de réduire la consommation de combustibles fossiles tout en augmentant le recours aux sources d'énergie de remplacement et aux ressources durables (Barrett, Charles et Temte, 2014). Les efforts d'atténuation peuvent aussi influencer les personnes, les collectivités et l'environnement à différents niveaux. Les mesures pour réduire les émissions de GES peuvent affecter négativement la santé et d'autres secteurs, comme l'économie, ou bien être plus efficace à court terme tout en entravant les résultats à long terme (Chalabi et Kovats, 2014). Ainsi, pour être plus efficaces, les efforts d'atténuation nécessitent l'équilibre et la collaboration entre le secteur de la santé et divers paliers gouvernementaux, collectivités et industries.

Le gouvernement fédéral a modifié la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* de nombreuses fois pour faire état d'une plus grande sensibilisation et de la recherche sur des questions environnementales. La *Loi* comprend maintenant une réglementation pour assainir l'air et restreindre les résidus de substances chimiques, la production de biocarburants et les micro-billes en plastique dans les produits de soins personnels.<sup>4</sup>

Depuis le plan d'action d'origine du gouvernement fédéral en 2007, de nombreux engagements et ressources sur le changement climatique ont pris forme. Les plans

---

<sup>4</sup> L'information sur les répercussions pour la santé de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* est disponible sur le [site Web](#) d'Environnement et Changement climatique Canada.

d'action canadiens aux niveaux provinciaux et territoriaux, nationaux et internationaux se sont multipliés compte tenu que l'urgence de lutter contre le changement climatique est indisputable<sup>5</sup>. Par exemple, plusieurs provinces et territoires sont devenus membres du [Climate Registry](#), dans la foulée de la Colombie-Britannique, qui en a été l'un des partenaires fondateurs en 2007. En 2015, le Canada s'est joint à 194 pays en signant l'Accord de Paris<sup>6</sup>, qui souligne les promesses concertées de réagir à la menace constante du changement climatique. La communauté mondiale est touchée par le changement climatique et doit continuer de travailler de concert afin de réduire les émissions de GES et d'améliorer la santé humaine et environnementale.

*Approuvé par le conseil d'administration de l'AIC  
Juin 2017*

*Remplace : Le changement climatique et la santé (2009)*

---

<sup>5</sup> Consulter [L'approche du Canada afin de contrer les changements climatiques](#) sur le site Web du Gouvernement du Canada.

<sup>6</sup> Consulter la [Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#) pour obtenir plus d'information.

## RÉFÉRENCES :

- Agence internationale de l'énergie. (2015). *Energy and climate change: World energy outlook special report*. Tiré de <http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2015SpecialReportonEnergyandClimateChange.pdf>
- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2008). *Code de déontologie des infirmières et infirmiers*. Ottawa : Auteur.
- Barrett, B., Charles, J. W. et Temte, J. L. (2015). « Climate change, human health, and epidemiological transition ». *Preventive Medicine*, 70, 69-75. doi:10.1016/j.ypmed.2014.11.013
- Chalabi, Z. et Kovats, S. (2014). « Tools for developing adaptation policy to protect human health ». *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, 19(3), 309-330. doi:10.1007/s11027-014-9544-9
- Dilling, L., Daly, M. E., Travis, W. R., Wilhelmi, O. V. et Klein, R. A. (2015). « The dynamics of vulnerability: Why adapting to climate variability will not always prepare us for climate change ». *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, 6(4), 413-425. doi:10.1002/wcc.341
- Gould, S. et Rudolph, L. (2015). « Challenges and opportunities for advancing work on climate change and public health ». *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 12(12), 15649-15672. doi:10.3390/ijerph121215010
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2014). *Climate change 2014: Summary for policymakers*. Tiré de <http://www.ipcc.ch/report/ar5/wg3/>
- McMichael, A. J. (2013). « Globalization, climate change, and human health ». *New England Journal of Medicine*, 368(14), 1335-1343.
- Rice, M., Thurston, G., Balmes, J. et Pinkerton, K. (2014). « Climate change: A global threat to cardiopulmonary health ». *American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine*, 189(5), 512-9. doi:10.1164/rccm.201310-1924PP
- Samet, J. (2010). *Public health: Adapting to climate change* [document d'information 10-06]. Tiré de <http://www.rff.org/files/sharepoint/WorkImages/Download/RFF-IB-10-06.pdf>
- Santé Canada. (2008). *Santé et changements climatiques : Évaluation des vulnérabilités et de la capacité d'adaptation au Canada*. Tiré de [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2008/hc-sc/H128-1-08-528F.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2008/hc-sc/H128-1-08-528F.pdf)
- Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. (2011). *Le prix à payer : Répercussions économiques du changement climatique pour le Canada*. Tiré de [https://www.fcm.ca/Documents/reports/PCP/paying\\_the\\_price\\_FR.pdf](https://www.fcm.ca/Documents/reports/PCP/paying_the_price_FR.pdf)

## Voir aussi :

Énoncés de position de l'AIIC :

*Le personnel infirmier et l'hygiène du milieu* (2017)

[Vers le respect de l'environnement dans le secteur de la santé au Canada](#) (énoncé de position commun, 2009)

Énoncés de position du Conseil international des infirmières :

[Déchets des soins de santé : le rôle des infirmières et de la profession](#) (2010)

*Les infirmières, le changement climatique et la santé* (2008)

[Réduire les risques pour la santé liés à l'environnement et au style de vie](#) (2011)